

emballage, panneau avant + panneau arrière

PRESTOP®

Panneau avant

FONGICIDE BIOLOGIQUE EN POUDRE MOUILLABLE

Pour réprimer les maladies terricoles et foliaires dans les légumes, les fines herbes et les plantes ornementales de serre et le cannabis (marihuana), qui est produit de façon commerciale à l'intérieur.

COMMERCIAL

GARANTIE : Souche J1446 de *Gliocladium catenulatum* ... 2 x 10⁸ unités formatrices de colonies (cfu)/g

CONTENU NET : 100 g

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

Avertissement, contient l'allergène lait.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE LE VERSO DE L'EMBALLAGE ET L'ÉTIQUETTE À L'INTÉRIEUR AVANT L'USAGE

NO. D'ENREGISTREMENT 28820
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Fabricant :
Danstar Ferment AG
Poststrasse 30
Zug, CH-6300
Suisse

Représentant au Canada :

Canadian representative:
Lallemand Inc./LALLEMAND PLANT CARE
59 Industrial Park Crescent, Unit 1
Sault Ste. Marie, ON P6B 5P3
Phone: (705) 942-5824

Panneau arrière

PRESTOP® FONGICIDE BIOLOGIQUE EN POUDRE MOUILLABLE

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Garder loin des, produits alimentaires, boissons et aliments destinés à la consommation animale.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des lunettes à coques, des chaussures, des chaussettes et un appareil respiratoire anti-poussières ou anti-brouillard (préfixe d'approbation TC-21C du MSH/NIOSH) ou un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour les produits biologiques lors de la manipulation, du mélange ou chargement ou de l'application du produit et durant le nettoyage ou les réparations. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après les applications foliaires, les travailleurs doivent attendre 4 heures avant de retourner sur les lieux, à moins de porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures. De plus, il faut porter des lunettes à coques et un appareil respiratoire anti-poussières ou anti-brouillard (préfixe d'approbation TC-21C du MSH/NIOSH) ou un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour les produits biologiques jusqu'à ce que brouillard de pulvérisation se soit déposé.

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever les vêtements contaminés. Laver avec beaucoup d'eau et du savon.

CONTACT AVEC LES YEUX : Tenir les paupières ouvertes puis rincer lentement et doucement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes, puis continuer de rincer l'oeil.

INGESTION : Rincer la bouche et la gorge avec beaucoup d'eau.

INHALATION : Amener la victime à l'air frais.

GÉNÉRALITÉS : Recourir IMMÉDIATEMENT à de l'aide médicale en cas d'irritation ou d'effets toxiques graves ou qui persistent. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. NE PAS laisser les effluents qui contiennent ce produit ni le ruissellement provenant des serres s'infiltrer dans les lacs, cours d'eau, étangs ou autres sources d'eau. Communiquer avec l'organisme de réglementation provinciale pour obtenir des conseils.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans les sachets fermés dans un endroit frais (4 °C ou moins) et sec. Utiliser tout le contenu du sachet la même journée. Ne pas entreposer les sachets ouverts puisque le produit perdra de son efficacité. La durée de conservation des sachets fermés entreposés à 4 °C ou moins est de 12 mois

PRESTOP®
FONGICIDE BIOLOGIQUE EN POUDRE MOUILLABLE
MODE D'EMPLOI

GÉNÉRALITÉS

PRESTOP® contient un champignon tellurique d'origine naturelle. L'effet de PRESTOP® découle de plusieurs facteurs. Le microbe prive le champignon pathogène d'espace vital et d'éléments nutritifs en colonisant les racines avant les pathogènes. De plus, le microbe agit comme un hyperparasite pour les champignons nuisibles en produisant des enzymes, ce qui entraîne la lyse des parois cellulaires des pathogènes.

PRESTOP® réprime les maladies fongiques indiquées qui s'attaquent aux plantes ornementales, aux fines herbes et aux légumes cultivés en serre indiqués et le cannabis (marihuana), qui est produit de façon commerciale à l'intérieur.

PRESTOP® est déconseillé pour le traitement de boutures non racinées.

PRESTOP® est compatible avec des programmes deLAI.

MODE D'EMPLOI

PRESTOP® est une poudre mouillable emballée dans des sachets bien fermés et résistant à l'humidité. PRESTOP® devrait toujours être préparé en suspension aqueuse, puis appliqué selon l'une de trois méthodes : comme traitement du support de croissance, comme arrosage du pied ou comme pulvérisation foliaire. PRESTOP® est plus efficace lorsqu'on l'applique à titre préventif, avant que ne commence la maladie. Se reporter à la section **Cultures traitées et maladies réprimées** pour de l'information sur les maladies réprimées par PRESTOP® dans des cultures particulières. Se reporter à la section **Instructions pour le mélange PRESTOP®** pour des directives sur la préparation d'une suspension aqueuse de PRESTOP®. Se reporter à la section **Période d'application, méthodes et doses** pour de l'information précise sur le moment propice pour l'application de PRESTOP® les instructions pour le traitement et les doses d'utilisation.

CULTURES TRAITÉES ET MALADIES RÉPRIMÉES

Stade de propagation

Appliquer PRESTOP® comme incorporation au support de croissance ou comme arrosage du pied.

PRESTOP® réprime la fonte de semis causée par *Pythium* sp. et *Rhizoctonia solani* sur les fines herbes et légumes suivants : concombre, poivron, tomate, chou-fleur, brocoli, laitue, origan, basilic, persil, thym et aneth.

Il réprime la fonte de semis causée par *Pythium* sp. et *Rhizoctonia solani* sur les plantes à massif suivantes : alysson, géranium, pensée, pétunia, sauge, mufler et tagète; ainsi que sur les poinsettia et saintpaulia en pot.

Stade de culture

Lorsqu'il est incorporé dans le support de croissance, appliqué comme arrosage du pied répété, ou une combinaison des deux, PRESTOP® réprime la pourriture du collet et des racines causée par *Pythium* sp. sur le concombre, le poivron, la tomate, le chou-fleur, le brocoli, la laitue, l'origan, le basilic, le persil, le thym et le cannabis (marijuana), qui est produit de façon commerciale à l'intérieur ainsi que la flétrissure des racines et des tiges causée par *Fusarium oxysporum* sur les concombres et le basilic.

Pour les plantes ornementales, PRESTOP® réprime le pourridié et le rhizoctone commun causés par *Phytophthora cryptogea* sur : alysson, géranium, pensée, pétunia, sauge, mufler et tagète, ainsi que le poinsettia et le saintpaulia.

Maladies foliaires

Lorsqu'il est appliqué en pulvérisation foliaire, PRESTOP® réprime le chancre des tiges causé par *Botrytis cinerea* sur les poivrons, les tomates et les concombres de serre, ainsi que la moisissure grise causé par *Botrytis cinerea* sur les poivrons, les tomates, les concombres, la laitue, l'origan, la basilic, le persil, le thym et l'aneth de et le cannabis (marihuana), qui est produit de façon commerciale à l'intérieur. Il réprime aussi la pourriture noire du concombre (*Didymellabryoniae*).

Pour les plantes ornementales, il réprime la moisissure grise causée par *Botrytis cinerea* sur : alysson, géranium, pensée, pétunia, sauge, muflier et tagète, ainsi que le poinsettia et le saintpaulia.

Instructions pour le mélange de PRESTOP®

Pour préparer une suspension aqueuse de PRESTOP®, se reporter au tableau ci-dessous. Préparer une suspension aqueuse à 0,5 % ou 1,0 % en mélangeant soigneusement le contenu du sachet de PRESTOP® dans un petit volume d'eau (p. ex., 1 L). Agiter au besoin pour disperser le produit uniformément avant la dilution au volume final. La suspension aqueuse devrait être utilisée dans les 24 heures de sa préparation.

Concentration de PRESTOP®	Grammes de PRESTOP®	Litres d'eau
0,5 %	25	5
0,5 %	100	20
1 %	50	5
1 %	200	20

Ne préparer aucun mélange en cuve de PRESTOP® avec un pesticide chimique (p. ex., fongicide, insecticide et herbicide) ni un adjuvant. Ne pas appliquer au moyen d'équipement de chimigation. PRESTOP® peut être appliqué en alternant avec d'autres fongicides homologués pour supprimer les maladies.

PÉRIODE D'APPLICATION, MÉTHODES ET DOSES

Période d'application

L'effet de PRESTOP® est préventif. Commencer par traiter le support de croissance avant l'ensemencement, la transplantation ou l'empotage, ou bien procéder à un arrosage du pied immédiatement après l'ensemencement, la transplantation ou l'empotage. Une fois que l'on a ensemencé les semences ou transplanté les plantules, on peut procéder à d'autres applications de PRESTOP® par arrosage du pied ou par application foliaire. Toujours utiliser une suspension aqueuse du produit. Répéter les applications toutes les 3 à 6 semaines; adopter l'intervalle le plus court lorsque l'incidence de la maladie est modérée ou élevée. Pour réprimer les maladies foliaires, procéder à des pulvérisations foliaires additionnelles toutes les 3 à 4 semaines.

MÉTHODE 1 : Traitement du support de croissance

Préparer et appliquer une solution aqueuse à 0,5 % de PRESTOP® au volume de support de croissance indiqué tout juste avant le semis, la transplantation ou l'ensemencement. Le support de croissance comprend les contenants en fibre de laine de roche, à base de tourbe et en tout autre support. Toujours ajuster le volume d'eau en fonction de la teneur en humidité du support de croissance. On peut procéder à un arrosage du pied avec PRESTOP® après un traitement du support de croissance immédiatement après le semis ou la transplantation.

Volume de PRESTOP® en suspension 0,5 % *	Par quantité de support de croissance
125-250 mL	par 10 L
625-1 250 mL	par 50 L
12,5-25 L	par 1,0 m ³

*Toujours ajuster le volume d'eau en fonction de la teneur en humidité du support de croissance.

MÉTHODE 2 : Traitement par arrosage du pied

Préparer et appliquer une solution aqueuse à 0,5 % de PRESTOP® comme arrosage du pied à la surface du support de croissance après le semis, la transplantation ou l'ensemencement. Toujours ajuster le volume d'eau en fonction de la teneur en humidité du support de croissance. Se reporter aux tableaux ci-dessous pour le volume de solution exact à appliquer par surface de support de croissance (stade de propagation) ou par plante (stade de culture). Pour réprimer la flétrissure fusarienne des racines et des tiges seulement, utiliser une dose de 1 %.

Volume de PRESTOP® en suspension à 0,5 % ou 1,0% requis	Par surface de support de croissance
20 L	par 10 m ²
200 L	par 100 m ²

*Toujours ajuster le volume d'eau en fonction de la teneur en humidité du support de croissance.

Volume de PRESTOP® en suspension à 0,5 % ou 1,0% requis	Par nombre de plantes
20 L	par 400 plantes
100 L	par 2 000 plantes

*Toujours ajuster le volume d'eau en fonction de la teneur en humidité du support de croissance.

MÉTHODE 3 : Pulvérisation foliaire

Légumes et fines herbes : tomate, poivron, concombre, laitue, origan, basilic, persil, thym et aneth et le cannabis (marihuana), qui est produit de façon commerciale à l'intérieur

Plantes ornementales : alysson, géranium, pensée, pétunia, sauge, mufler et tagète, poinsettia et saintpaulia.

Dose : Préparer et appliquer une suspension aqueuse à 0,5 % de PRESTOP® sur les tiges et les feuilles. Pulvériser la solution pour mouiller la plante, mais pas jusqu'au ruissellement. Pour réprimer la pourriture noire, utiliser une dose de 1 %.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans les sachets fermés dans un endroit frais (4 °C ou moins) et sec. Utiliser tout le contenu du sachet la même journée. Ne pas entreposer les sachets ouverts puisque le produit perdra de son efficacité. La durée de conservation des sachets fermés entreposés à 4 °C ou moins est de 12 mois.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois. Ajouter les rinçures à la suspension aqueuse.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le du contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRESTOP® est une marque déposée de Danstar Ferment AG, Suisse